

FICHE TECHNIQUE SANCHO 163 EC



Généralités :

SANCHO 163 EC est une spécialité fongicide systémique translaminaire, possédant une action préventive, curative et éradiquante. Elle associe le mode d'action unique du bupirimate (NIMROD) à celui du tébuconazole, qui vient renforcer le premier sur oïdium et élargir son spectre à d'autres maladies. Cette association de deux familles chimiques distinctes, respectivement aminopyrimidinols et triazoles, offrant des spectres et des modes d'action différents et complémentaires, en fait un outil de choix dans la prévention/gestion des résistances des pathogènes aux fongicides.

SANCHO 163 EC présente un haut niveau d'efficacité sur oïdium de la vigne - tant sur feuilles que sur grappes - des arbres fruitiers et des cultures maraîchères et quel que soit le stade d'application. Il est aussi efficace sur black-rot, rougeot parasitaire, tavelure, rouille, fusariose, *Alternaria*.

Les caractéristiques de pénétration et de transport de **SANCHO 163 EC** dans la plante traitée lui confèrent une grande résistance au lessivage. Il est ainsi à l'abri de la pluie dès une heure après le traitement. Il possède aussi une bonne persistance d'action (jusqu'à 2 semaines).

SANCHO 163 EC présente un profil éco toxicologique favorable, permettant son utilisation dans le cadre de la lutte intégrée.

Composition :

SANCHO 163 EC est un concentré émulsionnable contenant 116 g/l de bupirimate et 47 g/l de tébuconazole.

Mode d'action

Le **bupirimate** est un fongicide systémique translaminaire possédant un effet vapeur lui procurant une action préventive et éradiquante sur l'ensemble du végétal traité. Il pénètre dans le champignon et inhibe l'enzyme adénosine-déaminase (ADA-ase) impliqué dans la synthèse des acides nucléiques au sein des cellules du pathogène. Il est actif sur tout les oïdiums et sur divers stades de l'évolution du champignon, tels que la formation de ses organes, la sporulation, et la germination des spores. Il exerce également une certaine action sur la croissance des hyphes. Il appartient au groupe FRAC 8, dont il est l'unique représentant sur le marché.

Le **tébuconazole** est un fongicide doté de propriétés systémiques originales : pénétration rapide dans les feuilles puis migration lente et régulière à l'intérieur de la plante traitée, ce qui lui permet une action préventive et curative de très haut niveau. Il inhibe l'enzyme C-14-déméthylase (deux sites d'action distincts = spécificité du tébuconazole) qui intervient dans la biosynthèse des stérols, constituants de la membrane cellulaire. Il en résulte un dysfonctionnement de celle-ci qui accumule des composants indésirables. Il appartient au groupe FRAC 3.

Homologation au Maroc:

SANCHO 163 EC est homologué au Maroc sous le numéro : ?.

Usages homologués :

Culture	Maladie	Dose	LMR (mg/kg)	DAR (jour)
Vigne	Oïdium	1.5 l/ha	Bupirimate : 2 Tebuconazole : 1	15

Instructions pour l'utilisation :

L'application de **SANCHO 163 EC** doit être effectuée avec un pulvérisateur approprié et soigneusement calibré.

Préparation de la bouillie:

Verser directement **SANCHO 163 EC**, présenté en concentré émulsionnable, dans la cuve du pulvérisateur à moitié remplie d'eau puis compléter avec la quantité d'eau nécessaire, en maintenant l'agitation. La bouillie doit être pulvérisée aussitôt après sa préparation.

Méthode d'application:

SANCHO 163 EC s'applique à l'aide d'un pulvérisateur à dos, d'un pulvérisateur tracté ou autotracté. Le volume de bouillie appliqué doit permettre une répartition optimale du produit sur le végétal. Il est fonction du développement de la végétation.

Privilégier les applications de **SANCHO 163 EC** aux deux périodes de grande sensibilité de la vigne :

- dès le stade 3 feuilles (lutte contre les drapeaux),
- en préventif en encadrement de la floraison, période clé de la lutte anti-oïdium, pour protéger l'ensemble des baies, du stade boutons floraux séparés (BBCH 57) au stade fermeture de la grappe (BBCH 79). **SANCHO 163 EC** montre également un bon effet curatif lorsque le traitement est positionné en tout début d'attaque d'oïdium.

Sélectivité :

SANCHO 163 EC présente une excellente sélectivité sur toutes les variétés de raisin, de cuve comme de table s'il est utilisé à la dose recommandée.

Compatibilité :

SANCHO 163 EC est compatible avec la plupart des fongicides et insecticides. Cependant, il est conseillé avant d'effectuer un mélange pour une application à grande échelle de réaliser un test de compatibilité sur une petite surface.

Lors de l'utilisation d'un mélange extemporané, sauf avis contraire, l'ordre pour ajouter les produits dans la cuve est le suivant:

Granulés Dispersables (WG), Poudres Mouillables (WP), Suspension Concentrées (SC), Concentrés Emulsionnables (EC), Concentrés Solubles (SL).

Ajouter le produit à une cuve remplie à moitié, laisser le produit se disperser complètement et ajouter ensuite le produit suivant. Il est recommandé de pulvériser les mélanges juste après leur préparation. Éviter les mélanges avec les engrais foliaires.

Prévention ou gestion de la résistance :

Du fait de l'association de deux matières actives ayant des modes d'action distincts et complémentaires, **SANCHO 163 EC** est un outil de choix dans une stratégie de prévention ou de gestion de la résistance des pathogènes aux fongicides. Cependant, il est conseillé de l'appliquer en alternance avec des fongicides d'autres familles chimiques (contacts,

benzimidazoles, strobilurines...) et de le limiter à 3 applications non consécutives par an et par parcelle.

Période de ré-entrée :

Un délai minimum de 24 heures est à respecter après la fin de la pulvérisation.

Précautions d'emploi :

- Vérifier avant traitement le bon état de marche de l'appareil
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application
- Il est recommandé de porter des vêtements et du matériel de protection
- Respecter la dose d'application
- Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation, ne pas traiter contre le vent
- Éviter tout contact avec les yeux et la peau
- Après utilisation, ranger les produits dans un local fermé à clé
- Détruire les emballages vides et les enfouir, surtout ne pas les jeter dans les étangs et rivières
- Changer de vêtements. Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après traitement

Profil toxicologique et écotoxicologique, devenir dans l'environnement :

Toxicité

Toxicité aiguë - Orale DL50 (rat) > 2 000 mg/Kg

Toxicité aiguë - Cutanée DL50 (rat) > 2 000 mg/Kg

Toxicité aiguë - Inhalation CL50 (rat) > 5.05 mg/L (4 heures)

Irritation de la peau (lapin) : non irritant

Irritation de l'oeil (lapin) : irritant

Sensibilisation (cobaye) : non sensibilisant

Ecotoxicité

SANCHO 163 EC est dangereux à toxique pour les organismes aquatiques, mais il est neutre à faiblement toxique pour les oiseaux, les vers de terre, les micro-organismes du sol et de nombreux insectes bénéfiques tels que les abeilles et les bourdons, les prédateurs (*Chrysoperla spp.*, coccinelles, *Aphidius spp.*, *Orius spp.* et *Phytoseiulus persimilis*, *Typhlodromus pyri*) et les parasitoïdes.

Devenir dans l'environnement

Le bupirimate et le tébuconazole se dégradent relativement rapidement dans le sol et ne s'accumulent pas ou peu dans celui-ci. Leur potentiel de lessivage est faible (peu ou pas mobile), ils ne présentent donc pas de risque de contamination des nappes phréatiques. Dans l'eau, ils se dégradent par hydrolyse et photolyse en quelques jours à quelques semaines en fonction des conditions.

Premiers soins :

Conditions générales : Éloigner la personne atteinte de la zone de travail. La conduire dans un endroit bien aéré et la protéger de l'hypothermie. Ne rien administrer par voie orale et ne pas tenter de faire vomir, contacter le centre antipoison ou un médecin. Se munir si possible de l'étiquette.

Dans les yeux : Rincer les yeux abondamment avec de l'eau ou une solution saline pendant au moins 15 à 20 minutes. Contacter un médecin.

Par ingestion : Pratiquer un lavage gastrique. Maintenir la pression sanguine. Administrer de l'oxygène si la respiration est irrégulière. Ne pas pratiquer de lavage gastrique sur une victime

inconsciente. Contacter un médecin. Le lavage gastrique et l'apport d'oxygène doivent être réalisés par du personnel qualifié.

Par inhalation : Éloigner la victime du lieu de contamination. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Conserver la personne au calme et au chaud. Traiter alors de façon symptomatique. Contacter un médecin.

Sur la peau : Retirer les vêtements contaminés par le produit. Laver la victime à l'eau additionnée de détergent ou de savon, pendant au moins 15-20 minutes. Contacter un médecin.

Stockage

Stocker uniquement dans les emballages d'origine, bien fermés et dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour le bétail et hors de portée des enfants. Ne pas conserver à une température supérieure à 38°C pendant une période trop prolongée.

Élimination des emballages

Ne jamais réutiliser des emballages vides. En disposer dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique conforme aux normes nationales et internationales. Si de telles installations ne sont pas disponibles, les enterrer loin des habitations et des cours d'eau après les avoir rincés trois fois et perforés afin de les rendre inutilisables.

Tous les pesticides peuvent être dangereux pour l'homme et l'environnement s'ils sont mal utilisés.

Il est recommandé de toujours lire l'étiquette du produit de façon approfondie et de suivre correctement les instructions.

Fabriqué par :

AAKO B.V.

Arnhemseweg 87

P.O. Box 205

3830 AE Leusden

Hollande

Tél. : 31 (0) 33 494 84 94, Fax: + 31 (0) 33 494 80 44

e-mail: info@aako.nl

Distribué au Maroc par :

SAOAS

Zone Industrielle TASSILA III

Agadir

Tél. : 028331010